



Comment annulé un bail à deux jours de la signature?paschaconcept

Par **pascha concept**, le **06/07/2010 à 16:31**

Bonjour, j'ai voulu prendre un appartement à la location avec mon ami et malheureusement mon ami m'a laisser tomber à la dernière minute. j'ai demandé à l'agence d'annuler le bail et de me rendre mes chèques de caution car je n'avais pas les moyens d'assumer toute seul la prise de l'appartement en plus l'agence ne m'a pas donné les clés. Aujourd'hui ils les ont encaissés et ils ne veulent pas me les rendre à cause de cette histoire je me retrouve interdits bancaire!! alors que dois-je faire merci pour votre aide d'avance. pascha concept

Par **jeetendra**, le **06/07/2010 à 16:52**

Bonjour, il n'existe pas de [r]étractation pour un bail locatif[/r], vous êtes engagé au même titre que votre ami pour la location, à moins d'un arrangement à l'amiable avec le bailleur ou son représentant c'est mal engagé pour vous. Essayez de trouver si possible quelqu'un d'autre qui accepterait de reprendre avec l'accord du bailleur le logement en question, courage à vous, cordialement.